

Les Temps Modernes

Micheline B. Servin

DU THÉÂTRE À LA RÉALITÉ, LES PLATEAUX

Retour sur l'île de La Réunion, ce département d'outre-mer, à 13 000 km de la Métropole, dans la partie Est de l'océan Indien. Dix-huit mois après un premier séjour¹.

Le début de l'hiver. Dans la journée, la température oscille dans la vingtaine de degrés. Le ciel se plombe vers 16 heures et la nuit tombe en une heure à partir de 18 heures. Le centre de Saint-Denis est éclairé, mais pour peu que l'on s'en éloigne, que l'on marche dans des quartiers de « cases », habitations modestes, l'espace des réverbères s'allonge.

Les rares magasins n'étant guère que des échoppes, faiblement éclairées de l'intérieur, sans vitrine, on a l'impression d'effectuer un voyage dans le passé. Si l'on poursuit vers l'ouest, on débouche dans des cités de logements sociaux, cousines germaines de celles des banlieues parisiennes, lyonnaises, avignonaises ou marseillaises. Béton. Elles s'appellent les Camélias, le Chaudron pour ne citer que celles d'où sont partis les événements dramatiques qui ont secoué l'île en février dernier. Des jeunes, mais pas uniquement, ont pillé les grands magasins, se sont emparés de voitures de luxe. Pas de mystère. Plus du tiers de la population active est sans travail. Les allocations tel le R.M.I. ne représentent qu'une assistance,

DU THÉÂTRE À LA RÉALITÉ, LES PLATEAUX 305

charité d'Etat, en aucun cas une ouverture sur l'avenir et ne permettent pas d'acquiescer ces biens de consommation qui font l'objet de tant de publicités télévisuelles. A regarder les vitrines des magasins de Saint-Denis, on remarque des modifications en dix-huit mois : l'appareillage électro-ménager, les postes de télévision et les chaînes haute-fidélité sont exposés en abondance. Les supermarchés se multiplient entraînant la disparition des petits commerces traditionnels, les épiceries-café-bureaux de tabac et de journaux, qui formaient les principaux lieux d'échange et de rencontres.

Les différentes frustrations nées du paradoxe de l'offre face au potentiel d'achat, exacerbées par une perte de l'espoir en l'avenir ne peuvent que provoquer des explosions, nourries aussi d'un besoin culturel d'affirmation, même si aujourd'hui le créole est moins ignoré par les autorités. Ainsi le directeur de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) nous a vanté des poètes et des chanteurs s'exprimant en créole. Il convient d'entendre cela avec prudence car il y a les artistes « officiels » d'un côté, et les autres, surtout les musiciens et les chanteurs, les seuls avec les plasticiens aptes à s'adresser à une population au taux d'analphabétisme élevé, même parmi les enfants. Le Théâtre Vollard ne se heurte plus à des interdits politico-linguistiques lorsqu'il programme une pièce dont l'écriture comprend le créole². Les événements du Chaudron à l'occasion desquels une demande linguistique s'est aussi exprimée (par exemple pour Téléfreedom) ont pesé en faveur de cette évolution qui ne devrait aller qu'en s'accroissant, le créole étant la langue parlée par tous, sauf par les Z'oreilles débarquant de métropole (ils occupent 20 % des emplois créés durant la dernière année, ceux à responsabilité). La dépendance économique de La Réunion à la France demeure élevée ainsi pour près de la moitié des « produits de consommation ». A titre d'exemple, les syndicats se sont mobilisés pour que l'usine Danone construite au Port, n'utilise pas que du lait importé de métropole!

Durant cette deuxième décennie de mai se tenait la Semaine de l'Europe. Calicots publicitaires en travers de quelques rues

2. *T.M.* juillet 1990, n° 528.

de Saint-Denis, cours dans les écoles. L'île de La Réunion est certes un département français mais d'outre-mer, et l'un des centres de l'océan Indien; cette caractéristique est loin d'être autant prise en compte que l'appartenance administrative (avec répercussions économiques et politiques) à la future Europe. Incongruité. Des adaptations spécifiques aux D.O.M. et non des saupoudrages verbaux ou des mesures que l'on peut soupçonner démagogiques, seraient opportunes. Les différences sociales et économiques demeurent énormes et la singularité réunionnaise qui passe par une recherche d'identité ne doit pas être mésestimée. C'est à cela que s'attache avec ses moyens le Théâtre Vollard.

Il a quitté la Possession pour revenir à Saint-Denis dans un des quartiers proches du Chaudron. Le lieu, une usine désaffectée, a été aménagé avec des crédits de la Ville et du Conseil régional. Un espace est réservé à des musiciens dans le bar ouvert avant et après le spectacle.

Des peintures et des *tags* ornent les murs. Des pancartes sont fixées sur des bidons. Un atelier de couture dans un baraquement, les bureaux (planches sur tréteaux, rayonnages et téléphone, photocopieur) dans un bâtiment à un étage. Des espaces pour construire et peindre des décors, pour répéter. Un lieu dans lequel on ne sent pas de contrainte même si l'on comprend que l'organisation est loin d'être de trop.

Il se conçoit que des habitants des cités, en général exclus aussi des théâtres, y viennent. C'est ce qu'ils font³ et si l'on s'en tient aux évaluations autorisées, plus facilement et en plus grand nombre encore que ceux qui disposent des moyens intellectuels et financiers pour franchir la porte d'un théâtre sans hésitation. Le spectateur a besoin de se sentir à l'aise dans la salle, et non étranger, de surcroît lorsque la reconnaissance sociale lui est refusée.

Tandis que le remarquable spectacle d'Emmanuel Genvrin (texte et mise en scène) *Lepervenche* reprend dans son lieu de création, la Grande Chaloupe, le Théâtre Vollard s'active lui aussi à Jeumon avec une création: *Carrousel*, texte et mise en scène de Pierre-Louis Rivière.

L'Inauguration de Jeumon, première manifestation culturelle après les émeutes, n'a été permise que parce que le Théâtre Vollard a avancé l'argent des travaux et, six mois plus tard, la mairie de Saint-Denis ne lui a toujours pas remboursé les deux millions alloués! Un exemple parmi d'autres: le soir de cette inauguration le maire a annoncé que la commune prendrait en charge la facture d'électricité. Afin de gagner du temps dans la procédure administrative, Emmanuel Genvrin a accepté que le dossier E.D.F. soit au nom de Vollard... en conséquence de quoi la mairie se fait tant tirer la main pour payer, que le théâtre a été privé de courant électrique alors que commençaient les répétitions de *Carrousel*. Entre ce qui se dit, s'écrit et se fait le nombre des variations potentielles est élevé! Une chose est définie un jour (montant de subvention par exemple) et peu après, sans discussion, elle est remise en cause. Ainsi la commune de La Possession ne verse plus rien au Théâtre Vollard depuis son installation à Jeumon.

Le Théâtre Vollard emploie dix permanents et en période de spectacle (par exemple *Lepervenche*) il peut employer vingt-cinq comédiens, faire une cinquantaine de fiches de paye (techniciens et autres). Pour une moyenne de 90 représentations annuelles, il comptabilise 25 000 spectateurs. Soit l'activité d'un centre dramatique régional, statut que sa situation géographique justifierait, néanmoins refusé. Actuellement, suite aux baisses de subventions (ainsi Etat - 10 %, 300 000 par le ministère de la Culture; - 100 % par la commune du Port, celle de La Possession et le Simovir organisme intercommunal) le Théâtre Vollard, malgré une activité riche, touchant également le milieu scolaire, se retrouve avec les caisses à sec! Aucun vice dans le fonctionnement du Théâtre. La situation justifie réflexion et action.

5. *T.M.* mai 1990, n° 525.

6. Editions Actes Sud/Papiers, Paris, 1992.

3. *Idem.*